

PRIX HERVÉ GIGOT

pour

L'ILLUSTRATION

du **LIVRE JEUNESSE**

EN AFRIQUE

Édition 2019

Règlement

Début des inscriptions : 06 avril 2019

Fin des inscriptions : 06 septembre 2019

le cachet de la poste faisant foi.

PREAMBULE

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la 21^e édition de la Semaine du Livre Béninois de Jeunesse, l'Association Semaine du Livre Béninois de Jeunesse (Asso-SELIBEJ) lance la 2^e édition du PRIX Hervé GIGOT pour l'illustration du Livre Jeunesse en Afrique.

Ce prix entend :

- éveiller les créativité et les dynamismes en suscitant un dialogue culturel riche et fructueux autour du livre jeunesse grâce à l'expression illustrative ;
- reconnaître et valoriser la profession d'illustrateur de livre jeunesse ;
- distinguer les illustrateurs de livre jeunesse, professionnels ou amateurs, et leur permettre de présenter leurs travaux à un large public ;
- susciter et encourager des vocations au métier d'auteur-illustrateur ;
- promouvoir le livre jeunesse en synergie avec les institutions, organisations et partenaires soucieux de promouvoir la culture et l'éducation des enfants et des jeunes à travers le livre et la lecture de plaisir ;
- aboutir à la publication de 3 albums jeunesse par an (en moyenne), et enrichir le catalogue du livre de jeunesse en Afrique par le travail des maisons d'édition jeunesse associées.

Le Prix est ouvert à tous.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA RECOMPENSE

Qu'est-ce qui est récompensé ?

Le PRIX Hervé GIGOT pour l'illustration du Livre Jeunesse en Afrique est attribué aux illustrations non encore publiées d'un projet de livre jeunesse.

ARTICLE 2 : LA PARTICIPATION

Qui peut participer ?

Peuvent faire acte de candidature les illustrateurs amateurs ou professionnels.

Les illustrations soumises à candidature ne doivent pas déjà avoir fait l'objet de prix ou de récompenses antérieurs.

Chaque participant garantit l'originalité de l'œuvre qu'il soumet à l'appréciation du jury.

Le plagiat est un motif de disqualification immédiate.

Le bulletin d'inscription joint à ce règlement doit être complété dans son intégralité, de manière lisible.

La participation au concours est entièrement gratuite. Aucun droit de participation n'est à verser dans le cadre de la participation au Prix Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique.

Le projet peut être porté par un illustrateur, un illustrateur et un auteur, une maison d'édition.

ARTICLE 3 : COMMENT PARTICIPER ?

Le participant a toute liberté de création. Pour concourir, il doit soumettre à l'attention du jury un dossier de candidature comprenant :

- une version numérique de toutes les illustrations en bonne résolution de l'album en gestation ;
- la maquette de l'album (montage texte et images) : une (1) copie PDF haute résolution sur support numérique et un (1) exemplaire sur support papier ;
- au moins trois illustrations originales de l'album ;
- une note d'intention explicitant la pertinence de la contribution de l'œuvre à l'édition jeunesse en Afrique : choix des images ou matériaux, du thème, des couleurs, etc. Une attention particulière sera portée au soin de rédaction de ladite note.

ARTICLE 4 : DEPOT DES DOSSIERS

À qui adresser les dossiers de candidature ?

Les documents de participation dûment accompagnés de la fiche d'inscription au concours doivent parvenir au siège de l'Association SELIBÉJ par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'Association SELIBEJ 04 BP 1154 COTONOU - République du Bénin.
Les candidats doivent s'acquitter eux-mêmes de l'ensemble des frais d'acheminement.

Après la délibération les originaux seront restitués aux participants par les meilleures voies possibles.

NB : Chaque participant ne peut soumettre au maximum qu'un seul album.

ARTICLE 5 : LA SELECTION GRAINES D'HERVE

Le jury du concours est international et composé de sept (7) experts, professionnels et amis du livre jeunesse. Il sélectionnera une première liste de 12 ouvrages nominés dénommée les « Graines d'Hervé ». Dans ses délibérations, le jury prend en compte en priorité :

- la cohérence des illustrations
- la lisibilité des images
- la cohérence des images avec le texte
- l'adaptation de l'illustration à la cible (jeune public et/ou adolescents)
- l'originalité : un regard personnel, singulier
- la qualité de la réalisation
- etc.

ARTICLE 6 : LAUREATS DU PRIX

6.1 DESIGNATION

Le jury se réunit à nouveau et désigne les trois (3) lauréats du concours parmi les 12 travaux présélectionnés.

6.2 PRIX LAUREATS

Le PRIX Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique est doté :

- d'un premier prix d'un million de francs CFA (1 000 000 F CFA) ;
- d'un second prix de cinq cent mille francs CFA (500 000 F CFA) ;
- d'un troisième prix de trois cent mille (300 000 F CFA).

Les trois illustrateurs des trois albums jeunesse ainsi distingués, verront leurs ouvrages proposés à coédition aux éditeurs africains, de tous les réseaux linguistiques ; ce qui suppose la signature de contrats donnant accès à des droits pour l'auteur et l'illustrateur de l'album.

6.3 REMISE DU PRIX

Les lauréats du PRIX Hervé GIGOT pour l'illustration du Livre Jeunesse en Afrique seront primés durant le 4^e Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Cotonou en octobre 2019.

6.4 EXPOSITION DE LA SELECTION GRAINES D'HERVE

Les illustrations originales de la sélection Graines d'Hervé feront l'objet d'une exposition pendant le 4^e Salon du Livre et de la Presse jeunesse de Cotonou.

ARTICLE 7 : DECISIONS DU JURY

Les décisions du jury sont sans appel. Il n'y a pas de classement ex-æquo pour la désignation des lauréats au Prix. Le secrétariat est garant de l'anonymat tout au long du concours.

ARTICLE 8 : ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigent.

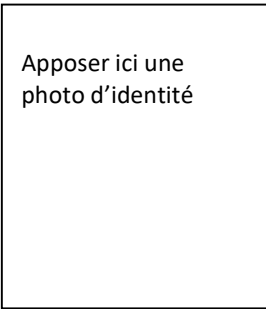
ARTICLE 10 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

La participation au Prix Hervé GIGOT pour l'illustration du Livre Jeunesse en Afrique implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Fait à Cotonou, le 06 avril 2019.

Pour l'Association Semaine du Livre Béninois de Jeunesse (Asso-SELIBEJ)
La Présidente,
Béatrice LALINON GBADO

PRIX HERVÉ GIGOT
pour
L'ILLUSTRATION
du **LIVRE JEUNESSE**
EN AFRIQUE
Édition 2019



Début des inscriptions : 06 avril 2019
Fin des inscriptions : 06 septembre 2019
le cachet de la poste faisant foi.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM.....

PRÉNOMS.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE (jj/mm/aa).....

ADRESSE.....

VILLE.....PAYS.....

EMAIL.....

SITE INTERNET ou BLOG.....

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à candidature ?

.....
.....
.....

Diplômes ou expériences professionnelles

Années Établissements Formations

.....
.....
.....

Expériences artistiques :

Années Lieux Objets (expositions, édition, performances, animations).

Décrivez votre démarche artistique et vos techniques d'illustration 5 à 10 lignes au maximum

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je sollicite mon inscription au **Prix Hervé GIGOT pour l'illustration du Livre Jeunesse en Afrique** et je sou mets à cet effet l'œuvre suivante à l'appréciation du jury (TITRE de L'ALBUM)

.....

.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte sans réserve ses clauses. En signant ce formulaire, j'atteste sur l'honneur que les illustrations que je sou mets à candidature sont de moi et de moi seul(e), et je me porte garant(e) pour répondre à toute contestation de ma propriété de l'œuvre.

Lieu, date

Signature :

Nom et prénoms :